

Tableaux comparatifs sur les conditions de financement

Les chiffres et éléments contenus dans ce tableau ont été mis à jour par les différents établissements entre le 14 juin 2010 et le 29 juin 2010

2) EVALUATION DU RISQUE ET INFLUENCE SUR LES CONDITIONS GARANTIES DEMANDEES A L'EMPRUNTEUR ET FRAIS FACTURES

Etablissements bancaires/Assurance	Evaluation du risque	Garanties	Frais facturés au client
Assurances Bâloise	différenciation car prise en compte du risque "client" et du risque "objet"	cédule hypothécaire et parfois assurance risque	commission unique CHF 250.-
Banque Cantonale de Fribourg	risque « client » et risque « objet » pris en compte dans la tarification ainsi que de la globalisation de la relation d'affaires	cédule hypothécaire	ouverture du crédit : 1o/oo du montant du prêt. Minimum Fr. 200.--, maximum Fr. 1'000.--
Banque Cantonale de Genève	différenciation car prise en compte globale du risque "client" et du risque "objet"	cédule hypothécaire	1 o/oo du montant du prêt, au minimum Fr. 300.--
Banque Cantonale du Jura	différenciation car prise en compte du risque "client" et du risque "objet"	cédule hypothécaire et parfois assurance risque	commission unique de 0.25%. (maximum Fr. 1'500.--)
Banque Cantonale Neuchâteloise	risque clients et objet pris en compte dans la tarification	cédule hypothécaire	1 o/oo au minimum CHF 300.-, maximum CHF 600.-
Banque Cantonale du Valais	différenciation car prise en compte globale du risque "client" et du risque "objet". Prise en compte de la valeur des gages, de la nature du risque et de la globalité de la relation d'affaires	cédule hypothécaire	- crédit hypothécaire avec EP3 et/ou taux fixe min. 2 tranches avec durée différentes : sans frais - crédit hypothécaire autres crédits : Jusqu'à 100'000 - Fr. 100/ entre 100'000 et 300'000 - Fr. 200/ entre 300'000 et 500'000 - Fr. 300/ > 500'000 - Fr. 500 N.B. : sans frais si amortissement indirect
Banque Cantonale Vaudoise	risque client et objet pris en compte dans la tarification	cédule hypothécaire parfois assurance-vie (décès/invalidité/perte gains)	<u>habitations individuelles</u> commission ouverture 1 o/oo, minimum Fr. 350.--, maximum Fr. 1'000.-- <u>autres types de biens immobiliers</u> commission ouverture 2 o/oo, minimum Fr. 250.--, maximum Fr. 1'500.--
Banque Coop	différenciation: prise en compte globale du risque "client et du risque "objet"	cédules hypothécaires + assurance vie ou décès dans certains cas	commission d'ouverture 1o/oo, minimum Fr. 250.--
Banque Migros	pas de différenciation de taux	- cédule hypothécaire - assurance-vie ou décès dans certains cas	jusqu'à Fr. 49'999.-- → Fr. 150.-- dès Fr. 50'000.-- → aucun

Suite :

Etablissements bancaires/Assurance	Evaluation du risque	Garanties	Frais facturés au client
Crédit Agricole Financements (Suisse) SA	différenciation: prise en compte globale du risque "client et du risque "objet"	variable selon le pays d'investissement (Suisse, France ou Allemagne)	frais de dossier (calculés en fonction du montant du prêt) et participation forfaitaire aux frais d'expertise (pour la Suisse et l'Allemagne)
Credit Suisse	différenciation car prise en compte globale du risque « client » et du risque « objet »	cédule hypothécaire + parfois assurance-vie (décès/invalidité)	aucun frais ni commission d'étude et d'ouverture de dossiers
Swiss Life	différenciation: prise en compte globale du risque "client" et du risque "objet"	cédule hypothécaire et évent. assurance-vie	aucun frais ni commission d'étude de dossier
UBS SA	<u>Hypothèque Libor</u> suivi individuel de l'évolution des prêts. Client prêt à accepter des fluctuations rapides du taux. Tous les 3 ou 6 mois <u>Hypothèque fixe</u> risque taux à l'échéance du prêt seulement	dans tous les cas : cédule hypothécaire et parfois assurance-risque pur	<u>Hypothèque Libor</u> ouverture du crédit 10/00, minimum CHF. 350.-, maximum CHF. 1'000.-, conversion en d'autres produits = sans frais lors d'une échéance <u>Hypothèque fixe</u> ouverture du crédit 10/00, minimum CHF. 350.-, maximum CHF. 1'000.- conversion en d'autres produits = CHF. 300.-
Raiffeisen Suisse (Rec. pour le Groupe)	risque client et objet pris en compte dans la tarification	cédule hypothécaire	Selon tarification de chaque Banque Raiffeisen
Vaudoise Assurances	résultat analyse "client" et "objet" pris en compte dans la tarification ainsi que la relation d'affaires globale	cédule hypothécaire + évent. assurance-vie	aucun frais ni commission d'étude de dossier

Ce tableau est établi par la

Chambre vaudoise immobilière

Rue du Midi 15

Case postale 5607

1002 Lausanne

Tél. 021 341 41 41

mail@cvi.ch

Fax 021 341 41 46

www.cvi.ch

